



Rapport d'activité

2023

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

LE MÉCÉNAT PEUT ÊTRE INTÉGRÉ À LA STRATÉGIE

RSE

MÉCÉNAT

BIEN COMMUN

UN BON MODÈLE D'EXPÉRIMENTATION

METTRE EN COMMUN LES ÉNERGIES

UN MÉCÉNAT LOCAL & COLLECTIF POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

la confluence

MÉC

MEME S'IL Y A TOUJOURS DES DÉBATS ET DES POLÉMIQUES

Sommaire

01.

Introduction

- 4. Édito
- 6. Admical en bref
- 7. 2023 en bref

08.

Bilan annuel des activités

- 9. Connecter
- 16. Accompagner
- 29. Explorer
- 36. Représenter

44.

Rapport financier

- 46. Bilan actif
- 47. Bilan passif
- 48. Compte de résultats

50.

Equipe & Gouvernance

- 51. Gouvernance
- 52. Équipe salariée
- 53. Délégués régionaux

54.

Remerciements

Édito



2023, l'année du nouveau cap d'Admical pour contribuer à l'émergence de territoires de mécénat !

Une année marquée par une conviction assumée : d'ici 2030 le mécénat peut décupler son potentiel d'impact.

Dans une période marquée par des crises et colères multiples, Admical entend faire du mécénat une bouffée d'oxygène à effet tangible garanti ! Pour les causes d'intérêt général soutenues, autant que pour les entreprises engagées et leurs salariés.

Les plus de 2 000 membres de notre communauté qui ont assisté à nos événements en 2023 le voient chaque jour, l'engagement n'est plus une option. C'est vital ! Seulement 9% d'entreprises mécènes aujourd'hui. Demain, le réflexe mécénat sera généralisé pour toutes les entreprises qui en ont les moyens.

Pour être au rendez-vous de cette ambition, vous avez pu en 2023 observer une nouvelle équipe à l'œuvre, de nouveaux formats de rencontres, une nouvelle identité visuelle, de nouveaux partenaires d'action, une nouvelle ligne éditoriale et une présence en région sans précédent, marquée en particulier par le Mécènes Forum tenu à Lyon !

Admical s'est donc résolument mise en ordre de marche pour toujours mieux accompagner les acteurs du mécénat que vous êtes, vous guider, vous inspirer, vous connecter les uns les autres.

En 2023, vous avez eu un avant-goût du nouvel Admical ! En 2024, l'année de ses 45 ans, Admical vous réserve encore de belles surprises pour libérer l'engagement des entreprises.



**YANN
QUEINDEC**
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Rapport moral

Cette année 2023 marque les premiers résultats de la transformation d'Admical. J'en retiendrais quatre principaux qui me semblent emblématiques.

Le Mécènes Forum. Accueilli à Lyon dans le magnifique écrin du musée des Confluences, notre évènement signature a illustré de manière emblématique notre cap sur les territoires ! Les 500 membres de la communauté Admical réunis à cette occasion, ont pu assister et contribuer à des débats passionnants. En donnant la parole à la jeunesse et aux voix dissonantes, cette édition du Mécènes Forum a témoigné de l'importance pour Admical d'inspirer, sans éluder les difficultés. Je retiendrais aussi la prise de parole de Madame la Ministre Olivia Grégoire affirmant que « le mécénat est un levier absolument majeur pour concrétiser, rendre tangible l'engagement des entreprises et nous devons continuer à le valoriser ».

L'importance cruciale des démarches collectives des acteurs de l'écosystème. Admical a poursuivi son implication active au sein de la Coordination Générosités. Elle s'est illustrée dans le cadre d'un plaidoyer visant à libérer le mécénat de compétences, porté notamment aux côtés de nos partenaires. Cette mutualisation est indispensable. Le déploiement d'un mécénat à impact, éthique et responsable passe en effet par l'adoption de positions communes sur des sujets parfois particulièrement techniques. Qu'il s'agisse des problématiques liées au produit partage ou à la lutte contre la corruption, Admical co-construit des points de repères. C'est tout notre rôle de tiers de confiance auprès des acteurs publics.

Les travaux de l'OpenLab sur les synergies entre mécénat et RSE amorcés en 2023 ont aussi confirmé la volonté d'Admical d'anticiper et tirer des enseignements utiles, particulièrement depuis l'entrée en vigueur de la Loi Pacte et l'arrivée de la CSRD. Ce format de travail collaboratif réunissant plus de 30 acteurs, experts et leaders d'opinion sur le sujet, illustre la capacité d'Admical à mobiliser et analyser l'évolution notable du droit et des pratiques des entreprises engagées. Elle témoigne de notre volonté d'inscrire le mécénat parmi les leviers naturels d'engagement des entreprises.

Enfin, **Admical a résolument mis le cap sur les territoires.** Au-delà de notre programmation d'évènements à Lille, Bordeaux, Marseille et Lyon, cette présence sur les territoires s'est illustrée en 2023 par l'accompagnement réussi de deux collectifs de mécènes en territoire. La Fondation territoriale de la Vienne ainsi que la Fondation M'Guadeloupe ont vu le jour grâce à notre incubateur de mécénat collectif territorial. Ce dispositif d'accompagnement, qui permet aux entreprises engagées de passer de l'idée d'un collectif à la construction d'une feuille de route robuste, est un levier fondamental pour l'émergence de territoires de mécénat.

En résumé, cette année 2023 a posé les jalons du nouveau cap stratégique d'Admical. Les investissements réalisés nous mettent en capacité de jouer son rôle de catalyseur de l'engagement des entreprises au service de l'intérêt général !



**FRANÇOIS
DEBIESSE**
PRÉSIDENT

Admical est une association reconnue d'utilité publique créée en 1979 qui fédère une communauté de plus de 200 adhérents, soit environ 2 000 personnes.

Admical en bref



Notre ambition :

Libérer l'engagement des entreprises au service de l'intérêt général !

Notre vision :

Nous pensons que le mécénat d'entreprise est un levier d'impact majeur pour accomplir les changements nécessaires à l'évolution de notre société vers des modèles inclusifs, durables et inspirants.

Notre mission :

Admical est l'acteur de référence du mécénat d'entreprise. Nous portons la cause du mécénat, délivrons des compétences pour professionnaliser les acteurs du secteur et animons une communauté d'adhérents mécènes et porteurs de projets.

4 piliers d'action

Connecter

Rassembler les mécènes et porteurs de projets pour créer la rencontre et partager les bonnes pratiques afin de faciliter le passage à l'action.

Accompagner

Former et outiller les acteurs du mécénat.

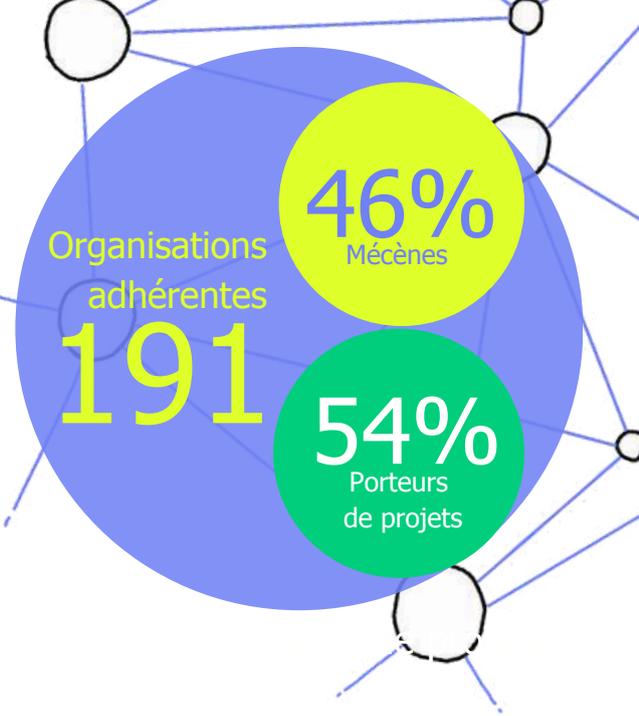
Explorer

Analyser les pratiques d'aujourd'hui, imaginer et expérimenter le mécénat de demain.

Représenter

Valoriser un mécénat éthique et responsable.

2023 en quelques chiffres



- Bordeaux
- Lille
- Lyon
- Marseille
- Paris



2 017



2

incubations de fondations territoriales réussies

29

événements organisés dans 5 villes de France

22

formations délivrées



3 Temps forts

- S1 : Restitutions régionales du Baromètre du mécénat d'entreprise 2022
- Mars : Lancement OpenLab Mécénat & RSE
- Octobre : Mécènes Forum

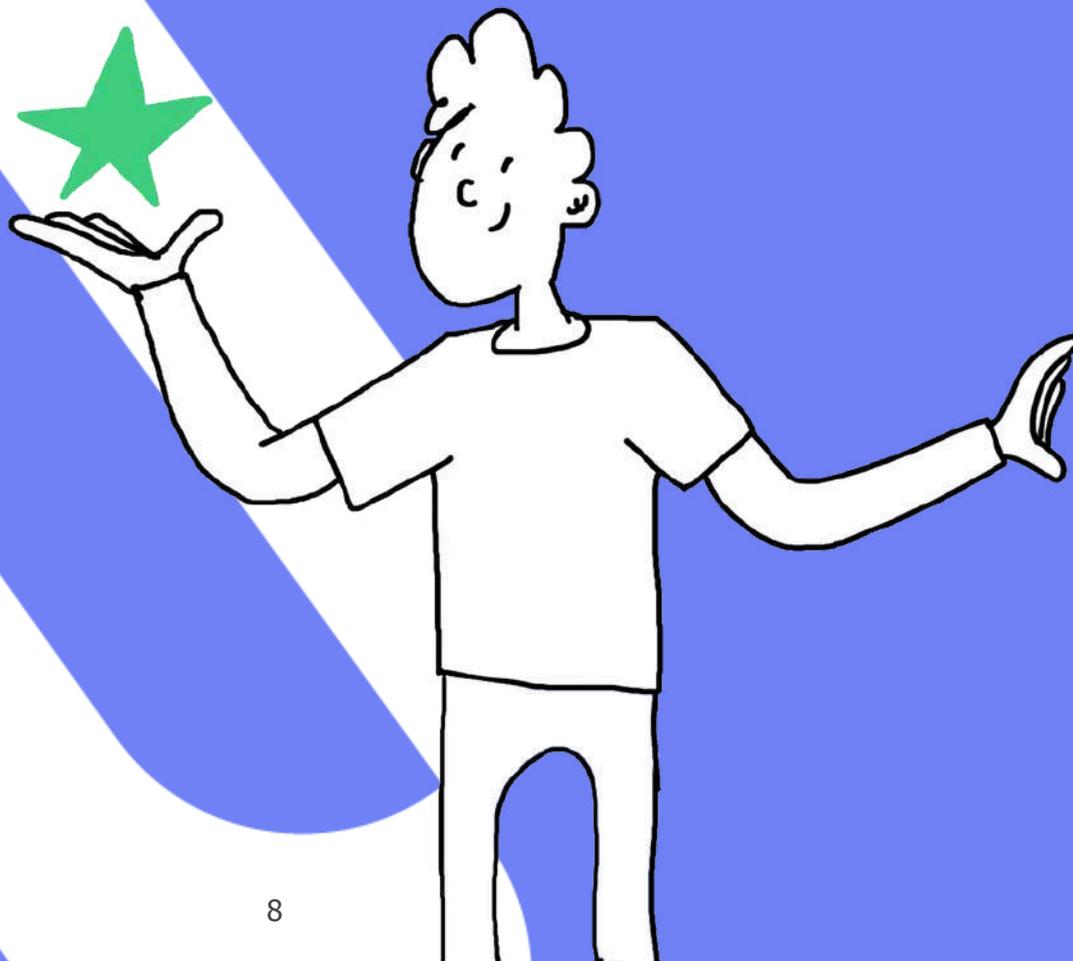


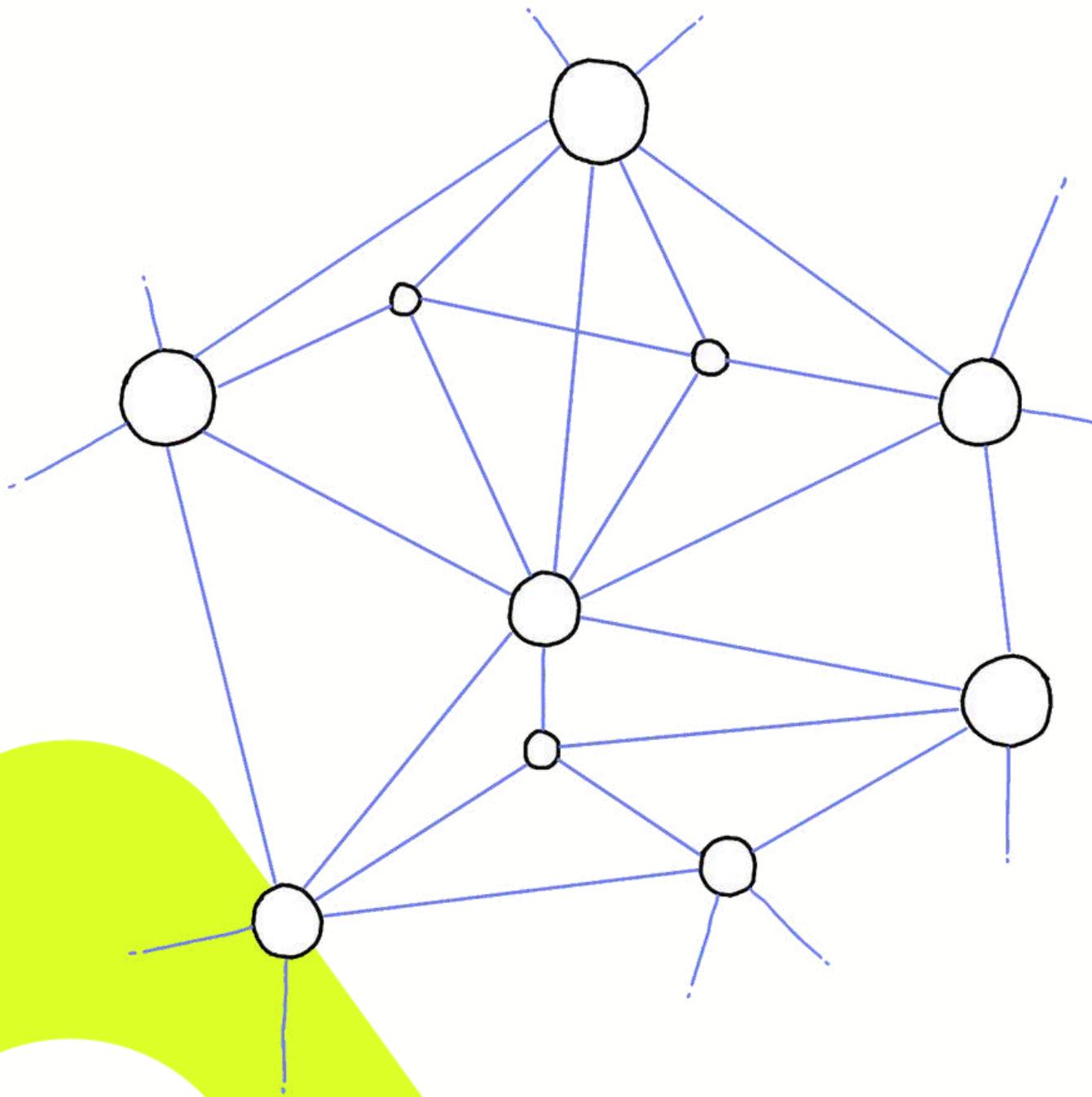
8

heures d'accompagnement juridique
230
signataires de la charte de déontologie du mécénat d'entreprise

BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS

2023 marque le **déploiement réussi de la stratégie** établie l'année précédente. Notre bilan annuel des activités est présenté à travers le prisme de nos 4 piliers fondamentaux, offrant ainsi une vision globale de notre engagement et de nos réalisations au cours de l'année écoulée.





CONNECTER

Nous rassemblons les mécènes et porteurs de projets pour **créer la rencontre** et **partager les bonnes pratiques** afin de faciliter le passage à l'action.

Connecter

Admical accompagne et anime une communauté de **200 adhérents** mécènes et porteurs de projets à travers la France et professionnalise leurs démarches. Venez à leur rencontre et **rejoignez un réseau** qui s'engage à vous proposer une pratique collaborative, experte et innovante du mécénat.

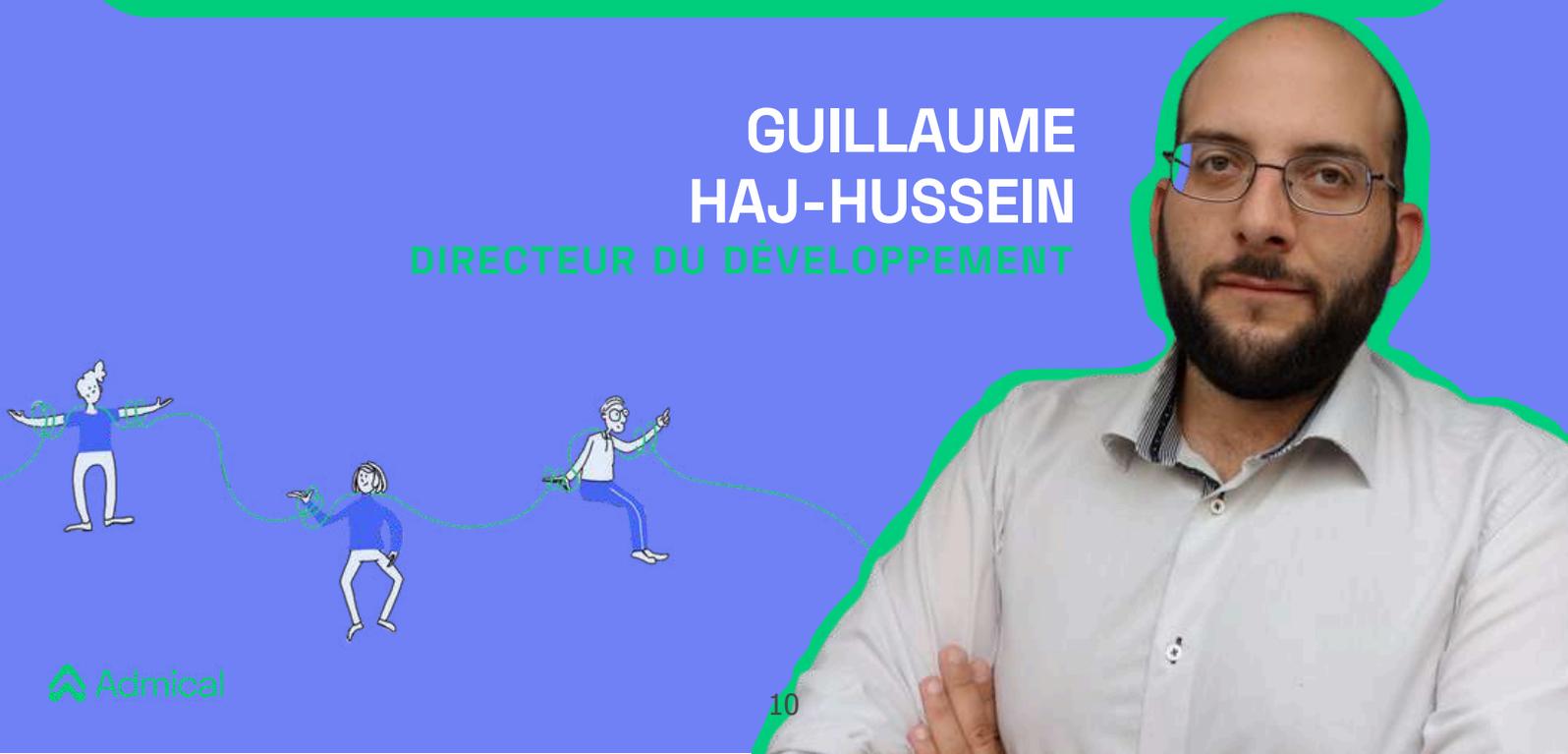
Au cours de cette année, Admical a maintenu son rôle de facilitateur pour les échanges et les rencontres entre ses membres. Grâce à une communauté de plus de 2 000 membres, nous avons encouragé la mise en relation et le partage d'expériences, aidant ainsi nos adhérents à aborder des enjeux spécifiques du mécénat d'entreprise.

Les événements organisés, à la fois en ligne et en présentiel en régions et à Paris, ont permis des opportunités de networking utiles, soutenant la collaboration et l'innovation au sein de notre communauté.

En 2023, ces connexions ont renforcé notre capacité collective à agir efficacement dans l'intérêt général, démontrant l'importance de la solidarité et de l'entraide dans nos initiatives.

**GUILLAUME
HAJ-HUSSEIN**

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT



Une communauté diversifiée de près de 200 adhérents...

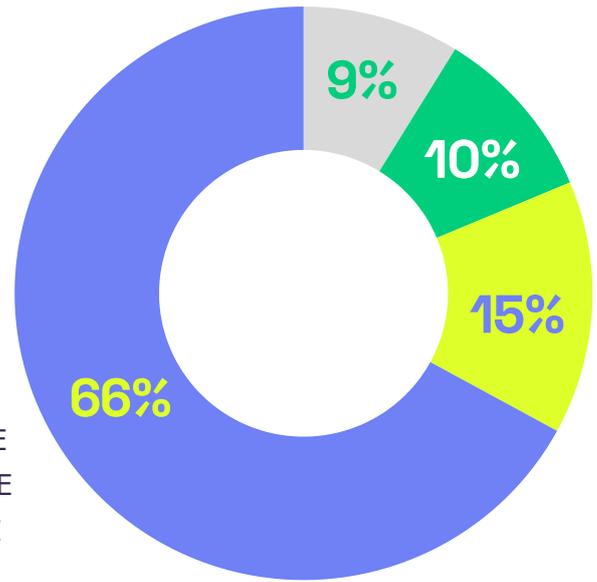
87
Mécènes



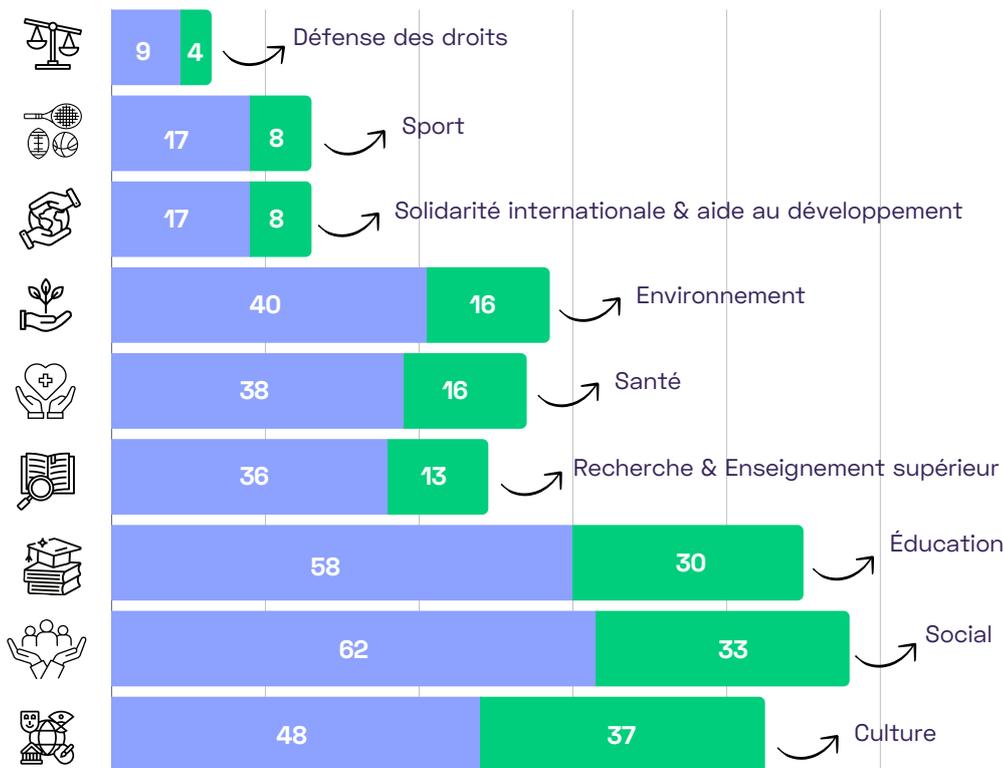
104

Porteurs de projets

Associations, ONG, collectivités, établissements publics, fondations, fonds de dotation, etc. : ces profils variés constituent une véritable richesse dans la vie de notre réseau.

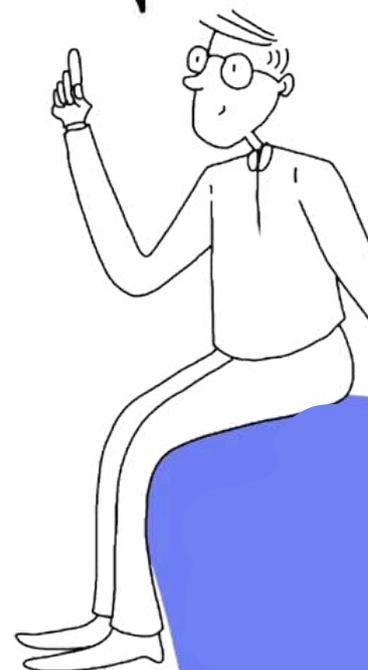


● TPE
● PME
● ETI
● GE
Répartition des adhérents mécènes par taille d'entreprise



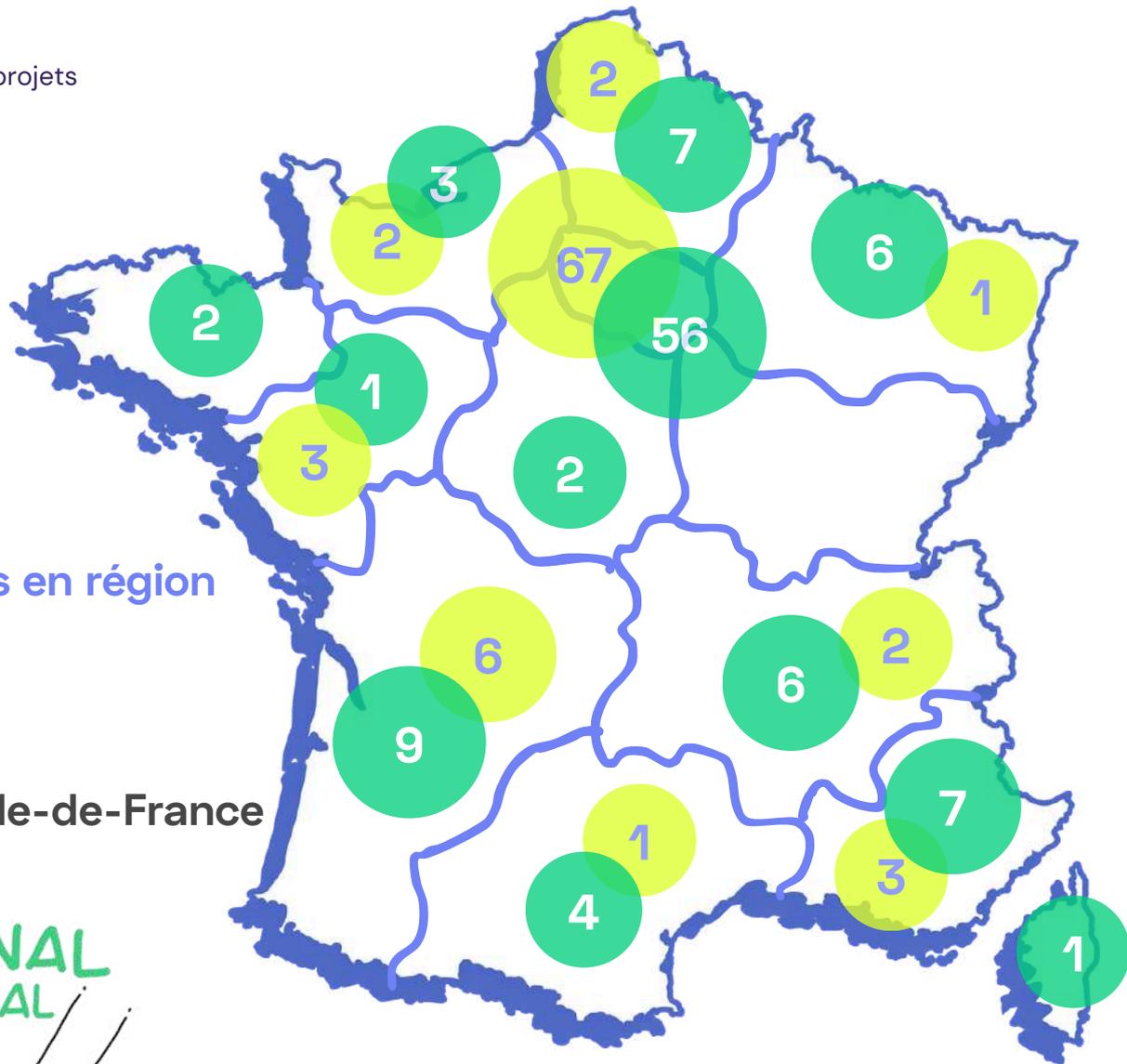
● Mécènes ● Porteurs de projets
Répartition des adhérents par domaines d'intervention

...œuvrant sur
9 domaines
d'intervention



... qui se développe d'année en année sur les territoires

- Mécènes
- Porteurs de projets



68

Adhérents en région

123

Adhérents en Île-de-France

NATIONAL
RÉGIONAL
LOCAL

QUAND ON
PARTAGE
ON MULTIPLIE
LES FORCES

« Créé en 2019 par NGE, le Fonds Nouvelles Générations est encore relativement jeune. Ainsi, les rencontres et les événements proposés par Admical ont été précieux pour éclairer notre feuille de route. Les mises en relation avec d'autres entreprises mécènes via Admical nous ont permis de partager des bonnes pratiques et de bénéficier de retours d'expériences, essentiels pour avancer efficacement. »



Manon Knapp-Ziller, Cheffe de projets RSE et mécénat chez NGE Fonds Nouvelles GÉNÉRATIONS

Des événements experts et conviviaux...

Les chiffres clés :

9

Formats différents dont 2 nouveautés : le café virtuel thématique et le VisioCafé

1 535

Participants :

- 42% de mécènes
- 58% de porteurs de projets
- 400 participants de plus qu'en 2022

10

Replays :

2x plus qu'en 2022

29

Événements dont 17 en présentiel dans toute la France

5

Villes en France :

Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille et Paris

11

Comptes-rendus

8,6/10

Satisfaction



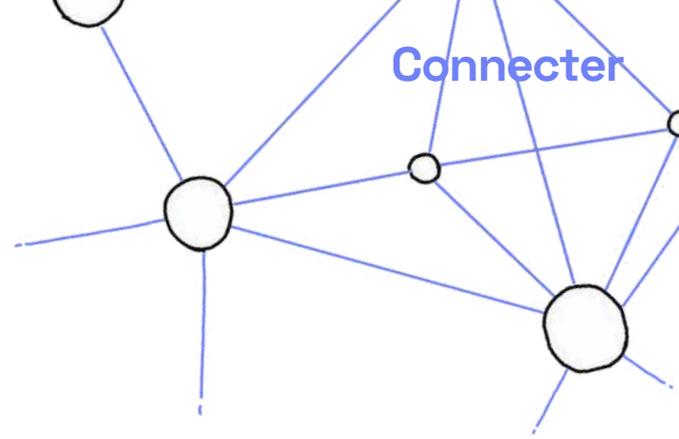
En 2023, nous avons poursuivi l'enrichissement de la programmation événementielle d'Admical, en nous rapprochant toujours plus des besoins des membres du réseau. Outillage, partage et rencontre : ces objectifs ont permis de rassembler plus de 2 000 personnes partout en France autour de la cause du mécénat ! Les participants ont pu accéder à des événements sur des thématiques transversales variées comme les risques des synergies mécénat/RSE, le mécénat de compétences de fin de carrière ou l'arrêt d'un partenariat.

ADÈLE DESMICHELLE

CHARGÉE DE PROGRAMMATION
ÉVÉNEMENTIELLE



... aux formats variés...



Événements de networking

Apéros-networking

Dans une atmosphère décontractée et conviviale, les apéros-networking invitent les participants à se mêler les uns aux autres et favorisent les nouvelles rencontres au sein de l'écosystème du mécénat.



« Une soirée comme celle-ci permet un partage d'expériences entre pairs du réseau. C'est toujours enrichissant de pouvoir se retrouver et échanger tous ensemble. »

Caroline Orofino-Daumas, Directrice déléguée de la Fondation Onet



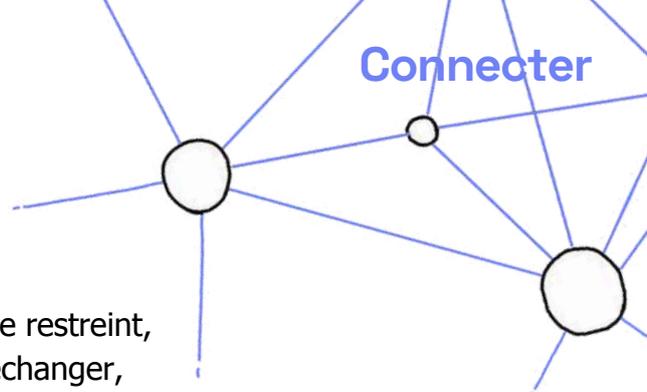
Déjeuners

Une proposition réservée à nos adhérents pour faire connaissance et discuter de leur politique de mécénat, de leur spécificités territoriales ou autour d'un déjeuner informel.



Échanges de bonnes pratiques

Ces événements en visio mettent en valeur le témoignage d'adhérents autour d'une thématique spécifique. En groupe restreint, les participants ont la possibilité de faire connaissance, d'échanger, de partager des bonnes pratiques afin éventuellement de créer des synergies.



VisioRéso

02/02

Relation partenariale : venez parlez de vos échecs

VisioCafé

28/02

L'entrepreneuriat des femmes

Café virtuel thématique

07/03

VisioRéso

11/05

Relation partenariale : anticiper l'arrêt d'un partenariat

Les nouveautés

Le VisioCafé

Un moment en ligne dédié à la présentation de 2 nouveaux adhérents

Le petit-déjeuner digital

Un moment digital consacré à un domaine d'intervention spécifique

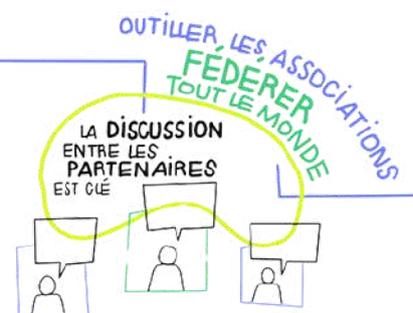


"Le format était très bien, suffisamment court pour que la visio reste supportable mais suffisamment long pour qu'on puisse dire ce qu'on a à dire et échanger, donc parfait !"

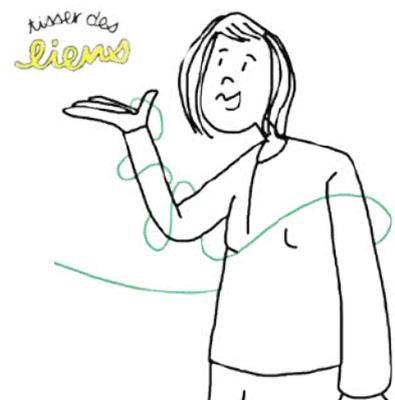
Aïssatou Sow, Responsable des partenariats publics, Adie

Webinaire de présentation de l'offre

Un moment dédié à la communication sur l'évolution de l'offre d'Admical. En 2023, Admical en a profité pour sonder les participants sur leurs préoccupations afin d'adapter la programmation 2024 aux besoins exprimés.



385 inscrits !





ACCOMPAGNER

Nous formons et outillons les acteurs du mécénat pour les aider à **transformer leurs idées et ambitions en actions concrètes.**

Accompagner

En tant que **centre d'expertise du mécénat d'entreprise**, Admical vous accompagne pour **renforcer vos connaissances** et vous **outiller**.

Formation, accompagnement juridique, fiscal et stratégiques, incubation de projets collectifs, autant de formats d'interventions au service du développement du mécénat d'entreprise en France.



Entre la mise à jour de nos fiches repères, outils libres d'accès particulièrement appréciés par notre communauté, la co-production de positions communes sur des sujets techniques comme les contreparties, ou encore la mise en place de permanences juridiques pendant le Mécènes Forum, nous avons été cette année au devant des attentes des acteurs du mécénat. S'agissant d'avenir, l'OpenLab a mobilisé plus d'une trentaine d'acteurs, experts et leaders d'opinion pour imaginer les synergies « Mécénat & RSE » les plus porteuses. 2023 a également été marquée la naissance de deux fondations territoriales dans la Vienne et en Guadeloupe, fruits de l'accompagnement assuré par notre incubateur de mécénat collectif !

**YANN
QUEINNEC**
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL





L'accompagnement juridique & fiscal progresse

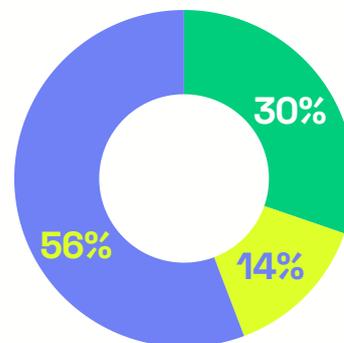
Des conseils et un accompagnement personnalisés !

Pour soutenir mécènes et porteurs de projets dans un environnement juridique et fiscal complexe, notre équipe juridique est à pied d'œuvre au quotidien. De la **veille** attentive à la création d'**outils pédagogiques** (fiches repères, replays, modèles de conventions, études, etc.), en passant par **un accompagnement sur-mesure**, les expertes d'Admical mettent leur savoir-faire au service de nos adhérents et de tous les acteurs du mécénat.

Un accompagnement personnalisé

Nos adhérents bénéficient de 2 d'heures incluses dans leur adhésion. En cas de besoin supplémentaire, ils ont la possibilité d'acheter des forfaits d'accompagnement ou une prestation sur devis. Cette évolution répond à la demande croissante des acteurs du mécénat en matière de conseils juridiques et fiscaux !

165 sollicitations
en 2023



- Mécènes
- Porteurs de projets privés
- Porteurs de projets publics

Répartition des sollicitations par typologie d'adhérents

" Je remercie Admical et toute son équipe pour son accompagnement dans la création de la nouvelle mission mécénat du Département de la Gironde. J'ai particulièrement apprécié les réponses juridiques obtenues grâce au forfait de 2h, offert avec l'adhésion annuelle, qui ont pu compléter les savoirs de nos équipes juridiques internes ainsi que la qualité des formations dispensées. L'équipe a toujours été à l'écoute de mes besoins et je lui en suis très reconnaissante. "



Adèle LASNE, Responsable de la Cellule Mécénat et Sponsoring,
Direction des Finances, Département de la Gironde

ACCOMPAGNER
LE CHANGEMENT

SEULES **9%**
DES ENTREPRISES
FONT DU MÉCÉNAT

SÉCURISATION
DES OPÉRATIONS
DE MÉCÉNAT

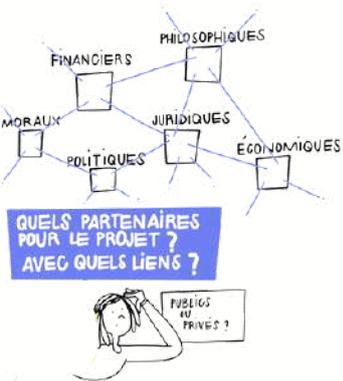
AVOIR DES RÉPONSES
SUR LES QUESTIONS
JURIDIQUES & FISCALES
& LE RESPECT DE LA
DÉONTOLOGIE

Des ateliers juridiques & fiscaux

Disponibles en replay !

Les ateliers juridiques sont des événements permettant aux adhérents de bénéficier d'une expertise juridique exhaustive sur un sujet précis avec l'intervention de partenaires externes spécialisés.

Chaque année, notre équipe juridique recense les problématiques des adhérents les plus fréquentes afin de déterminer les thèmes de ces ateliers. Ces événements sont alors en corrélation avec les besoins des adhérents et les actualités du secteur. Il s'agit de véritables **"focus" pratiques** suscitant un jeu de questions / réponses pertinent et efficace entre adhérents et juristes qualifiés.



17/02

Les obligations déclaratives des entreprises et des OSBL

28/04

Mécénat et comptabilité : les règles propres au secteur associatif et des fondations

16/06

Mécénat et parrainage : quelles sont les distinctions juridiques et fiscales ?

07/07

Mécénat de compétences : quelles sont les spécificités juridiques et fiscales ?

01/12

Les contreparties au mécénat : sécurisez-vous pratiques

Des documents repères, en libre accès !

Les **fiches repères** sont des documents pratiques et pédagogiques sur l'ensemble des thèmes gravitant autour du mécénat. Elles apportent les **clés de compréhension** et les **règles juridiques et fiscales** sur des sujets précis comme le mécénat en nature, le mécénat de compétences, le parrainage, la fiscalité, les contreparties, etc. L'année 2023 a été marquée par la mise à jour des fiches déjà existantes (10) et par la création de 4 nouvelles fiches répondant aux besoins croissants des adhérents sur ces sujets :

- Fiscalité du mécénat des entreprises
- Mécénat à l'international
- Mécénat et TVA
- Obligations déclaratives des OSBL et des entreprises mécènes

Pour retrouver toutes nos fiches





Des permanences juridiques à la carte au Mécènes Forum 2023

Une grande première au Mécènes forum : la mise en place de permanences juridiques !

Le but ?

Se mettre à disposition de porteurs de projets confrontés à des questions juridiques mais qui ne possèdent pas les ressources internes nécessaires pour y répondre.

Gouvernance, contrats, mécénat, fiscalité... Les thématiques ne manquaient pas ! Trois juristes spécialisées y ont répondu par des **consultations personnalisées et confidentielles** en tête-à-tête.

A la suite des ces échanges, l'équipe juridique a souhaité compiler les questions juridiques les plus récurrentes posées lors de ces permanences dans une FAQ.

Ce document apporte des réponses synthétiques et les différentes ressources à consulter en fonction des besoins.

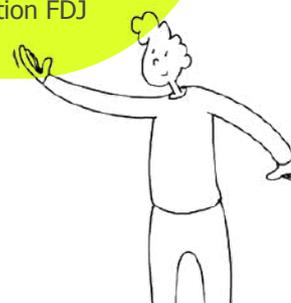


Des formations juridiques à la demande

Nous proposons des formations juridiques personnalisées à la demande pour répondre aux besoins spécifiques de nos adhérents en matière dispositifs juridiques de mécénat.

"Formation très instructive et construite pour s'adapter à notre groupe dont le niveau de connaissance était hétéroclite. Cela nous a permis de reposer les bases du mécénat en France afin de bien comprendre les spécificités propres à la matière. Nous avons également pu aborder des problématiques rencontrées en interne avec nos opérationnels, telles que la distinction entre mécénat et partenariat. Je tiens à souligner le caractère très vivant de nos échanges : nous avons bénéficié d'une réflexion en direct sur nos problématiques. Plus globalement, nous sommes très satisfaits et très rassurés de pouvoir être accompagnés par Admical grâce aux différentes formations auxquelles nous avons accès et ces formules sur mesure. Admical est un allié indispensable du domaine !"

Adène Lissanou, juriste, BU SPORT – Direction Juridique, Fondation FDJ





Décryptage du mécénat... sous le regard d'experts

Webinaires - Transmettre l'avis d'experts

Ces événements en visio ont pour objectifs de partager l'avis d'experts sur des thématiques transversales liées au mécénat. Ouvert à toutes et tous, ces tables rondes digitales questionnent nos pratiques, les mettent en contexte face à l'actualité du secteur et participent à créer un débat.

28/03

01/06

Mécénat & RSE : la grande confusion ? Des synergies pour quels risques ?

Réformes des retraites : le mécénat de compétences de fin de carrière, une carte à jouer ?



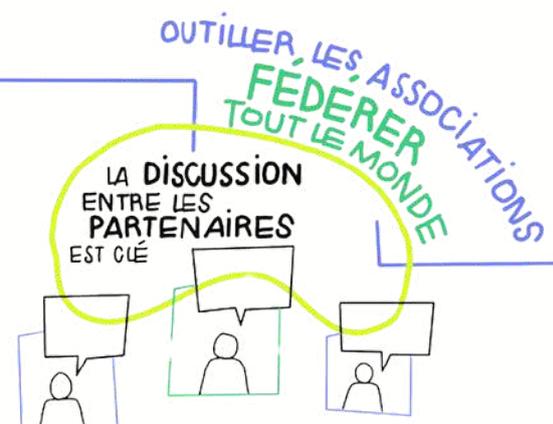
"Je voulais vous remercier pour l'organisation du webinaire d'hier. Les interventions étaient passionnantes et le sujet est vraiment pertinent. Merci de proposer de tels moments de réflexion, de partage, d'éclairage, de retour d'expériences..."

Diane Emdin, Déléguée générale, programme Create Joy, Fondation Vivendi

422 participants en 2023

Le **webinaire sur l'articulation entre mécénat & RSE** visait à expliquer les raisons du lancement d'un OpenLab sur le sujet dans le but de produire un nouveau guide pratique rassemblant des recommandations sur le sujet et à présenter les prochaines étapes et notamment la constitution de groupes de travail dédiés.

Le **webinaire sur le mécénat de compétences de fin de carrière** visait à interroger l'impact de la nouvelle réforme des retraites sur le dispositif et à sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de déontologie dans le cadre de sa mise en place.





L'Institut Admical forme les experts du mécénat d'entreprise

22 formations dispensées en 2023, dont

20 tirées du catalogues

2 réalisées sur-mesure sur demande

soit **31 jours** de formations

Le catalogue 2023 proposait

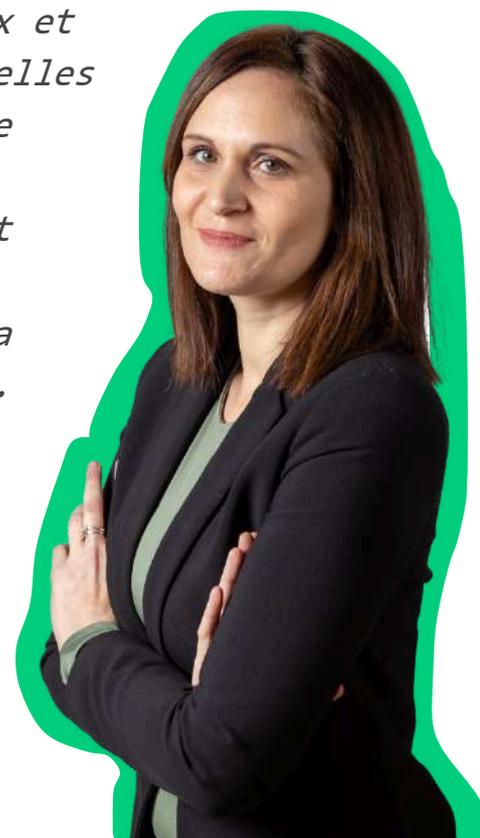


des formations dédiées aux :

- Mécènes
- Porteurs de projets
- Mécènes & Porteurs de projets confondus

L'année 2023 a été l'occasion pour l'Institut Admical de renouveler son offre de formations. Elle se traduit par un nouveau catalogue plus concis, distinguant les formations sur les fondamentaux et les modules experts sur des thématiques-clés telles que le mécénat à l'international, le mécénat de compétences ou le mécénat des acteurs public. Cette année est marquée également par un esprit de collaboration comme l'illustrent les deux formations co-brandées avec le CFF dédiées à la mesure d'impact et les synergies mécénat & RSE.

SANDRA ASPERTI
RESPONSABLE FORMATION

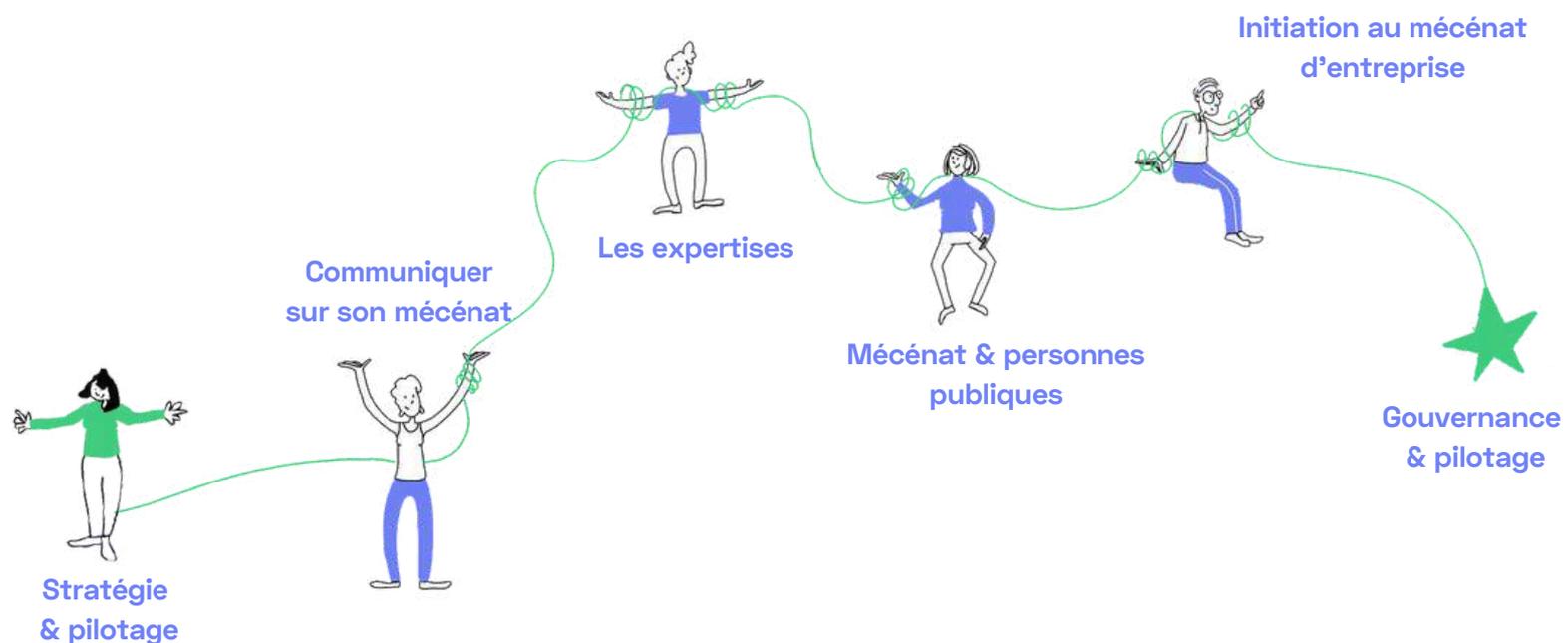


Des formations adaptées à vos besoins



Grâce à ses partenaires, consultants experts dans les différents domaines sélectionnés, l'Institut Admical garantit des **formations opérationnelles et pragmatiques** avec un livrable permettant d'avancer sur son projet mécénat. L'organisme de formations est **ouvert à tous** les acteurs du mécénat, adhérents Admical ou non-adhérents, pour des formations d'initiation au mécénat ou de développement des expertises sur des angles particuliers. Le catalogue, refondé en fin d'année 2021, propose le plus **large choix** de formations sur le mécénat du secteur. Voici les thématiques abordées :

[Consulter notre catalogue de formations](#)



"Cette formation m'a permis de combler certaines lacunes que j'avais sur le mécénat. Une aide précieuse pour donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre de la stratégie de diversification de ressources de la Sacem et poursuivre au mieux la dynamique de mutualisation de moyens. Ceci s'inscrit dans notre ambition de poursuivre et essayer l'accompagnement des projets d'intérêt général dans le secteur musical. J'ai notamment apprécié le partage d'expériences avec les autres participants ainsi que leurs retours bienveillants sur le pitch de chacun de nos projets."

Marco Cazarès, Chef de projet, Bureau d'Ingénierie culturelle
Direction de l'Action culturelle SACEM



L'Incubateur pour le mécénat collectif

Un parcours adapté !

Besoin d'être accompagné pour passer à l'action collective ? L'incubateur propose :

- » 1 an d'accompagnement pour passer de l'idée au projet.
- » Un programme et une méthode d'incubation innovants pour accompagner les collectifs en gestation dans leur phase d'amorçage.
- » Les outils et conseils pour structurer sa démarche et déterminer le véhicule philanthropique adéquat.
- » Des rencontres avec d'autres collectifs de mécènes pour s'inspirer des bonnes pratiques.
- » La mise en place d'un rétroplanning des tâches et d'un budget prévisionnel, la définition de la vision, mission, ambition, et la structuration de la gouvernance et les modalités d'appel à projets.

Le mécénat se dessine en collectif et en proximité ! Admical se positionne en chef d'orchestre de ces préfigurations d'engagement et d'ancrage local. L'objectif est de coconstruire un catalyseur de générosité et de solidarité sur un territoire donné. En 2023, nous avons eu la chance de pouvoir accompagner le collectif de M'GUADELOUPE. Pendant 1 an, nous avons été aux côtés d'entrepreneurs et acteurs guadeloupéens pour les aider à donner corps à leur fondation territoriale. J'y ai rencontré des personnes attachées à leur terre, à leur territoire, à leurs habitants et à leur histoire. J'y ai ressenti des énergies dynamiques et positives. J'y ai eu la confirmation que l'union fait la force.

PERLE LAGIER

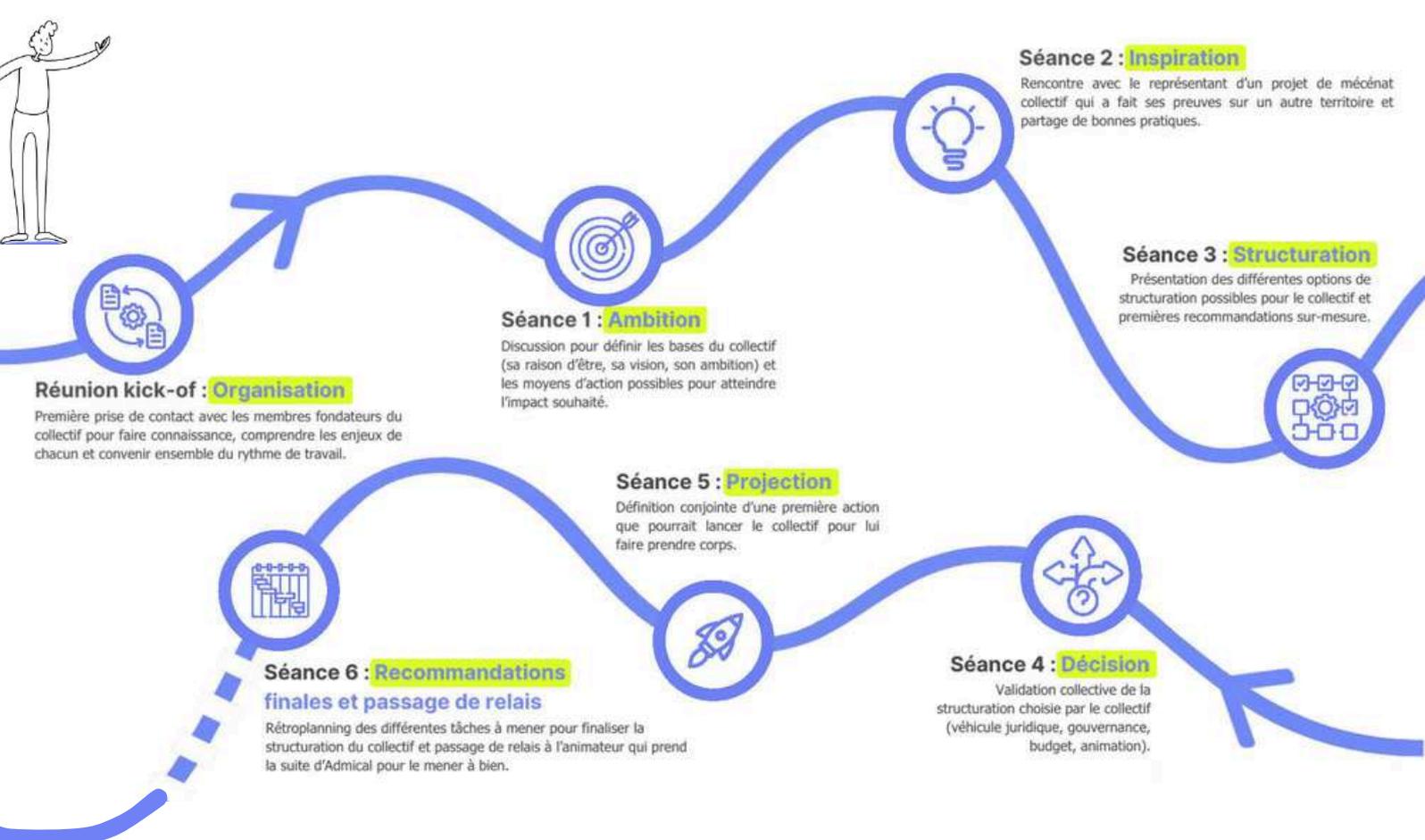
**RESPONSABLE MECENAT
COLLECTIF & SPORTIF**



Grâce à un parcours cranté... Un an d'accompagnement sur votre territoire



Ce parcours d'incubation est constitué de 7 séances de travail (d'une durée comprise entre 2h30 et 3h chacune) étalées sur une période d'un an. Il offre à chaque collectif d'entreprises sélectionné la possibilité de co-construire pas à pas, avec le soutien des expertes Admical et de leurs partenaires, les bases de son futur club, cercle, association de mécènes ou fondation territoriale. Le parcours permet de définir pas à pas, de manière collégiale, les éléments fondateurs du futur collectif (vision, mission, fonctionnement, gouvernance, modèle économique, animation, etc.) en partant d'un diagnostic de territoire préalable.



Un lancement facilité et guidé

- » Une interlocutrice unique durant toute la phase d'incubation et de lancement, facilitatrice d'intelligence collective.
- » Une prestation offerte aux lauréats grâce aux subventions de nos partenaires.



Notre accompagnement en 2023...

Retour sur l'incubation de M'Guadeloupe !

Porté par Alain Mess et un collectif d'entrepreneurs du Rotary et MEDEF, M'Guadeloupe est né après 1 an d'accompagnement en visio et 1 semaine de visites et de réunions intensives en Guadeloupe en avril.

"L'accompagnement Admical a été précieux et efficace pour aboutir à l'objectif que nous nous étions fixé. La Fondation M'Guadeloupe, Mécènes de Guadeloupe, a été officiellement créée en décembre 2023. Notre collaboration a été un succès tout au long de cette année 2023, d'ailleurs nous jouons les "prolongations" puisque nous avons décidé d'adhérer à Admical en 2024 pour continuer ce partenariat."

Alain Mess, Président de la Fondation M'Guadeloupe



Leur mission

La Fondation M'Guadeloupe, fondation territoriale abritée sous l'égide de la Fondation FACE, établira **des complémentarités avec les fondations locales**. M'Guadeloupe a pour objet :

- de soutenir des actions solidaires sur l'ensemble du territoire de la Guadeloupe afin de promouvoir l'inclusion
- de lutter contre les inégalités et les précarités
- de développer des liens d'entraide et le mieux vivre ensemble



[Découvrir la fondation](#)



AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

EN COMPLÉMENT DE L'ACTION PUBLIQUE





Leurs objectifs

- Faciliter l'engagement des entreprises
- Développer l'inclusion et les liens d'entraide
- Accompagner les associations à impact de la Guadeloupe
- Créer une véritable solidarité territoriale autour de l'identité de la Guadeloupe, à la fois locale et internationale

Elle ambitionne de soutenir au moins **15 projets locaux par an !**



"En 2023, nous avons eu la joie d'accueillir Admical à l'occasion des 30 ans de la Fondation à Marseille, en présence de Gabriel Attal et de nombreux partenaires. Le stand tenu par Admical sur le « Village des solutions » a permis de nombreuses prises de contact fructueuses avec les clubs FACE et entreprises partenaires en recherche d'impact. Les synergies construites récemment entre FACE, fondation abritante et Admical, incubateur philanthropique, ont par ailleurs abouti en 2023 à la création de la Fondation territoriale M'Guadeloupe, qui a trouvé chez FACE un abri sûr et stimulant pour mener ses actions de solidarité.

Nous serons ravis de renforcer les liens entre Admical et FACE avec un beau partenariat à venir en 2024 !"

Timothée Delacôte, Délégué général de la Fondation FACE



UN MÉCÉNAT
**LOCAL &
COLLECTIF**
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES **TERRITOIRES**



Notre accompagnement en 2023...

Des nouvelles de la Fondation de la Vienne, incubé en 2021



La genèse du projet

- Initié en 2021 à Poitiers, avec un collectif de **8 entreprises membres du CJD** (Centre des Jeunes Dirigeants), qui a mandaté Admical pour les accompagner dans la structuration de leur démarche de mécénat territorial.
- **Un an de coopération pour la préfiguration** et **un an pour la recherche de fonds d'amorçage et de coordination**. Appui de la Collectivité pour effectuer le diagnostic territorial.
- Aboutissement : La Fondation Territoriale de la Vienne, abritée par la Fondation de Lille.
- Champs d'action retenus : développement économique, durabilité, solidarité.

Inauguration

En novembre 2023, une soirée de lancement officiel a été organisée pour célébrer la Fondation territoriale de la Vienne, projet pilote de l'incubateur.

Léonore Moncond'huy, vice-présidente de Grand Poitiers et Benoît Coquelet, vice-président du Département de la Vienne, présents lors de la soirée, ont partagé leurs convictions quant à la dynamique qu'apporte la démarche territoriale multi-acteurs, souhaitant également la mobilisation des autres EPCI du département.

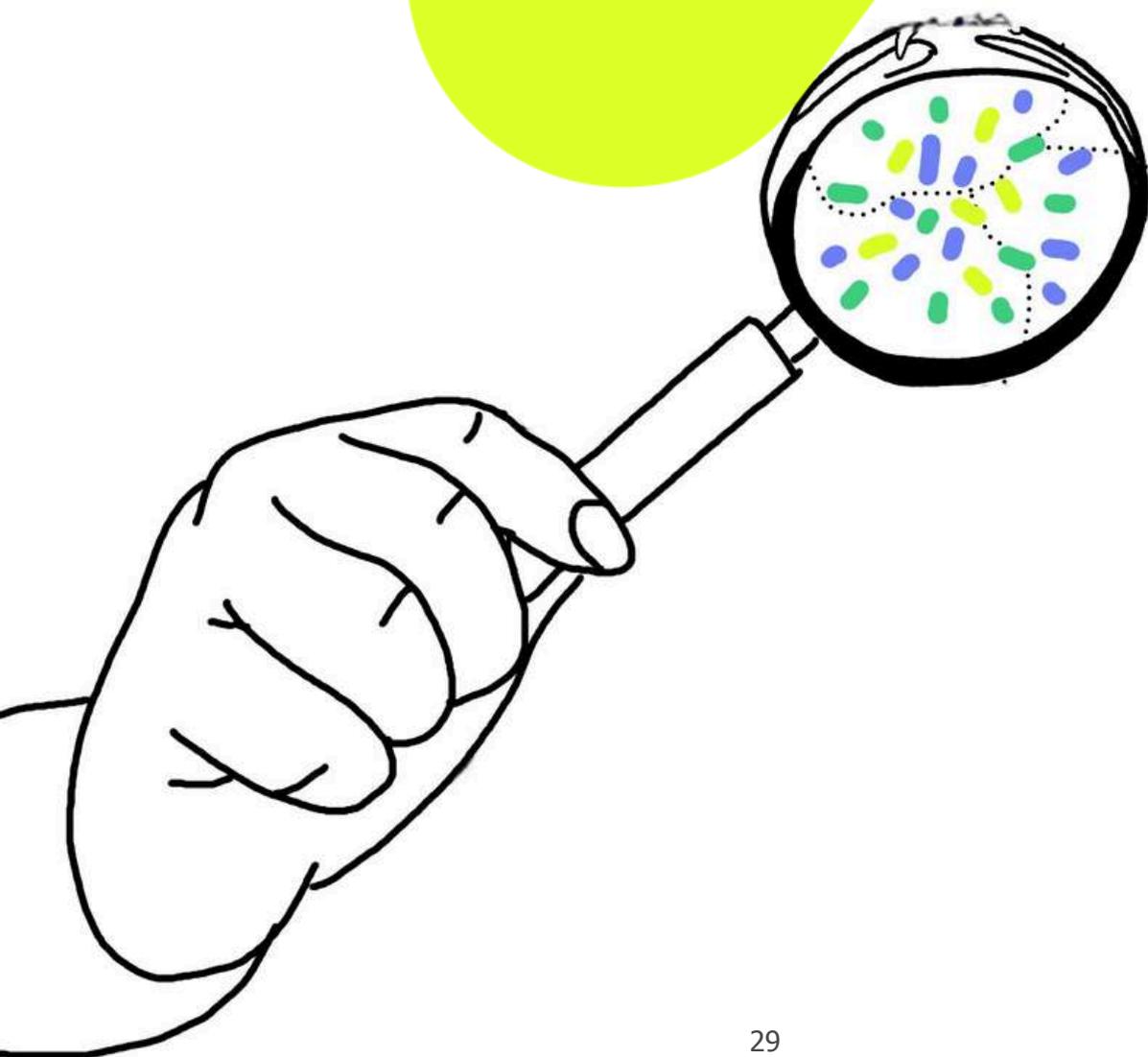
Le collectif ambitionne de rassembler 150 entreprises locales d'ici fin 2025. En à peine quelques mois, la fondation territoriale a déjà apporté son soutien financier à **3 associations locales qui œuvrent pour la mobilité.**

Pour en savoir plus sur la fondation



Nous analysons les pratiques d'aujourd'hui,
pour **imaginer et expérimenter le mécénat de demain.**

EXPLORER



Explorer

Admical, c'est aussi le **laboratoire** pour anticiper et comprendre les évolutions du mécénat. Nous scrutons les tendances émergentes, analysons les pratiques novatrices et expérimentons de nouvelles approches. Ainsi, nous restons à la **pointe de l'innovation** et guidons nos adhérents vers les opportunités de demain.



En 2023, Admical a poursuivi son activité d'observatoire du mécénat d'entreprise en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires !

Donner les tendances et générer le questionnement : voilà l'ambition du Baromètre du mécénat d'entreprise, l'étude de référence du mécénat d'entreprise en France !

L'édition exceptionnelle du Mécènes Forum au Musée des Confluences à Lyon a également permis de questionner nos pratiques et d'imaginer le mécénat de demain.

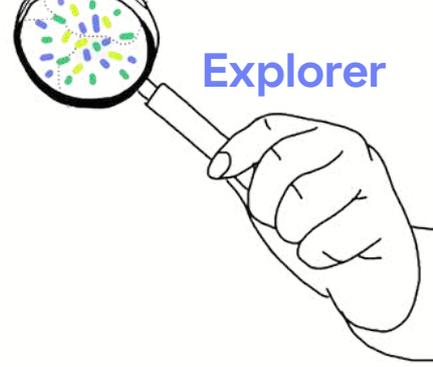
Un mécénat toujours plus accessible au plus grand nombre d'entreprises et respectueux d'une déontologie exigeante, vertueuse et basée sur la confiance.

Enfin, Admical a réinventé son activité exploratoire en proposant une nouvelle dynamique d'innovation collective, par la création du dispositif de l'OpenLab, pour donner un nouveau cadre aux synergies fructueuses entre mécénat et RSE.

JULIE BOURDEL

**DIRECTRICE PROGRAMMATION
& ÉTUDES**





Les restitutions du Baromètre 2022 ont fait le tour des régions



Suite à la publication du Baromètre du mécénat d'entreprise en France en novembre 2022, Admical a organisé, tout au long de l'année 2023, des événements de restitution en région. Avec le soutien de nos délégués régionaux, ces événements constituent un moyen de sensibilisation important et sont vecteurs de visibilité pour les initiatives portées par nos adhérents en région.

1h30 pour mieux connaître le paysage local du mécénat

Après un éclairage sur les principaux indicateurs du mécénat à l'échelle nationale puis dans la région concernée, des acteurs locaux sont venus témoigner de leurs engagements.

Nous remercions les institutions publiques présentes sur les territoires d'avoir accueilli ces événements essentiels pour le secteur.

[Télécharger](#)

Lille

09/03



Hôtel de région à Lille

Lyon

04/05



Mairie de Lyon

Marseille

04/04



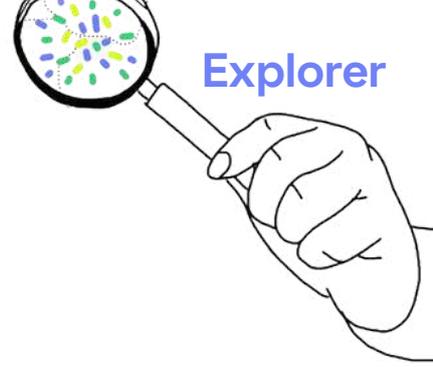
Club Pernod Ricard Marseille

Bordeaux

12/06



Mairie de Bordeaux



Explorer

Le Mécènes Forum à Lyon pour la première fois

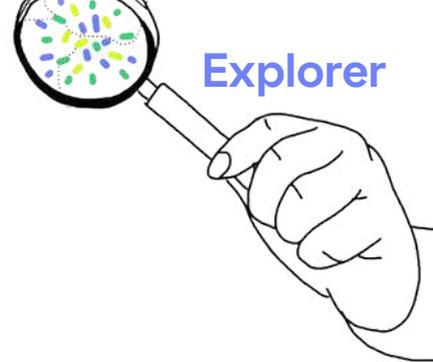
L'année 2023 marque un réel tournant dans l'organisation du Mécènes Forum avec son **retour en région** afin d'incarner davantage la politique de développement régional d'Admical.

Le Mécènes Forum a posé ses valises dans un lieu d'exception : **le musée des Confluences à Lyon**. Par ailleurs, l'équipe d'Admical a proposé pour la première fois aux participants, un format hybride sur la quasi-totalité de la programmation aux participants. Cette 7ème édition fut une véritable réussite !



Le Mécènes Forum sera désormais **organisé tous les 2 ans en itinérance** dans les villes prioritaires d'Admical. La prochaine édition aura donc lieu à Lille, Bordeaux ou Marseille.

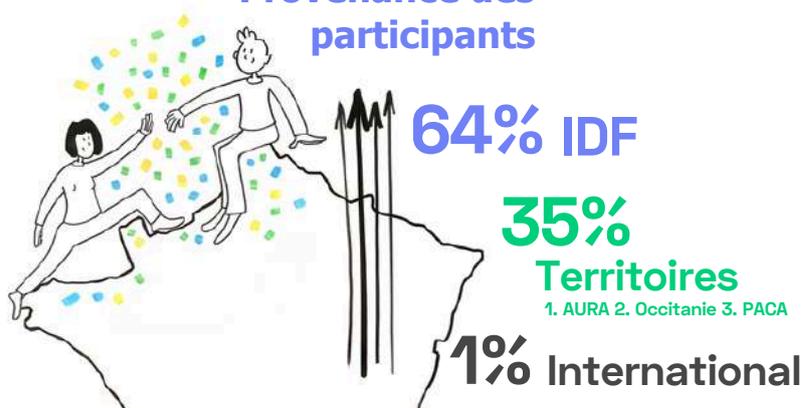




Le Mécènes Forum en quelques chiffres



Provenance des participants



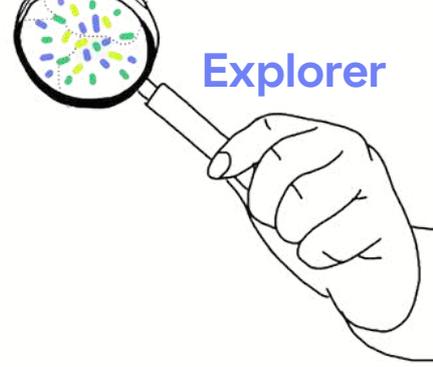
Satisfaction

92% des participants recommanderait le Mécènes Forum à d'autres professionnels du mécénat

87,5% des participants présents ont fait la rencontre de nouveaux acteurs ou partenaires



"Ma participation au Mécènes Forum 2023 d'Admical m'a été extrêmement bénéfique pour structurer le mécénat de l'ALEFPA, association de 4 000 salariés présente en métropole et outre-mer et qui accompagne plus de 20 000 personnes dans les domaines du social, du médico-social et du sanitaire : à la suite de ce forum, notre association a choisi d'adhérer collectivement en 2024 ! Ce forum nous a offert des opportunités de partage de bonnes pratiques, de visibilité, d'inspiration et d'accès à l'expertise qui seront utiles dans nos missions. J'y ai trouvé un réseau accueillant, des ressources et des outils très appréciables, et une déontologie qui ne peut qu'être au service du bien commun !"



Explorer

Le pas de côté du Mécènes Forum 2023

A l'occasion des **20 ans de la loi Aillagon**, c'est une clôture de plénière originale qui a été proposée aux participants. Le pas de côté du Mécènes Forum 2023 a lié les regards de Célia Barby, étudiante de 20 ans, et de François Debiesse, Président d'Admical qui fêtait ses 20 ans en mai 68 : un moment **dédié à l'échange intergénérationnel**, au regard dans le rétroviseur, à l'incertitude de l'avenir, à l'évolution du monde en général et de la philanthropie en particulier.



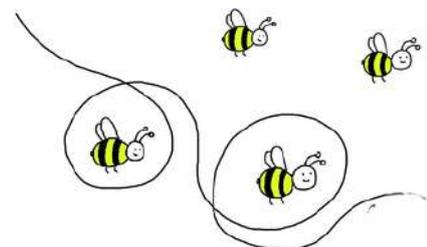
"Je rêve que l'entreprise accompagne ceux qui en ont besoin, sans rien attendre en retour."

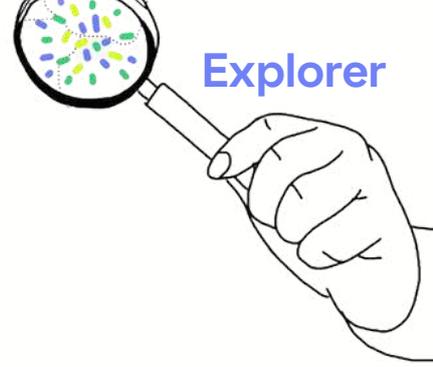
"Le pas de côté" : échange entre Célia Barby, Lauréate d'Eloquencia et François Debiesse, Président d'Admical.

"Magnifique performance qui aborde des sujets parfois tabous mais sans jugement et qui amène à se poser des questions"

Un participant du Mécènes Forum

on crée de belles histoires





Un nouveau format d'exploration : l'OpenLab

Guide repère Mécénat & RSE

Le nouveau paradigme de l'entreprise engagée

[Télécharger le guide](#) 

Lancé en mars 2023 par Admical, en partenariat avec Equanity, la Fondation de France et le Palais de Tokyo, l'OpenLab "Mécénat & RSE : le nouveau paradigme de l'entreprise engagée" explore en profondeur l'articulation entre les politiques de mécénat et de RSE et sensibilise à ces problématiques, afin de permettre à toutes les entreprises de jouer pleinement leur rôle au service d'enjeux d'intérêt général.

Incarnant une nouvelle approche collaborative, cet OpenLab a pour objectif d'apporter des points de repères pour éviter les confusions en :

- Identifiant les risques et avantages du rapprochement mécénat & RSE.
- Posant les bases d'une articulation respectueuse du cadre légal, fiscal et déontologique.
- Anticipant les répercussions sur le développement du mécénat dans les prochaines années.

Comment, chacun à son niveau, pour chaque partie, la question des articulations entre mécénat et RSE se pose-t-elle ? Quelles sont les limites ? Quels sont les garde-fous à mettre en place ? Quelle gouvernance, quelles implications des salariés et des parties prenantes de l'entreprise avoir pour maximiser l'impact des actions ?



" Le partenariat entre Admical et Equanity autour de l'OpenLab en 2023 est le signe de deux moteurs que nous avons en commun : la certitude que l'intérêt général est une boussole et un levier pour créer de la valeur sociale et économique ; la confiance que nous avons dans les entreprises à s'adapter et à proposer des solutions nouvelles pour adresser les défis du monde. Je souhaite que nous puissions nourrir encore ces échanges et approfondir cette collaboration fructueuse. "

Sarah Huisman-Coridian, Présidente d'Equanity

REPRÉSENTER

Nous **défendons et valorisons un mécénat éthique et responsable** auprès de l'ensemble des parties prenantes du secteur et des pouvoirs publics.



Représenter

En tant que **porte-parole** du mécénat d'entreprise, Admical s'engage à **défendre** et **promouvoir** ces valeurs auprès de toutes les parties prenantes du secteur ainsi que des pouvoirs publics. Rejoignez-nous dans cette mission pour façonner ensemble un paysage philanthropique qui place l'éthique et la responsabilité au cœur de ses actions.



En 2023, nous avons continué notre mission visant à promouvoir un mécénat éthique et responsable.

Main dans la main avec nos partenaires de la Coordination Générosités, notre travail s'est concentré sur le plaidoyer pour la promotion du mécénat de compétences, ainsi que l'instauration potentielle d'une Journée de la générosité.

Nous avons également œuvré pour renforcer notre charte de déontologie, en initiant le lancement de la campagne de signatures en début d'année, tandis que nos collaborations avec des acteurs institutionnels majeurs ont permis d'approfondir notre impact sur des questions essentielles telles que l'intégrité et la transparence dans le mécénat.

Notre présence sur le terrain perdure grâce à nos délégués régionaux, et une communication renforcée fait rayonner le mécénat vers un horizon élargi.

FLORENCE CHAUTARD
DIRECTRICE COMMUNICATION





Réprésenter

Une forte mobilisation autour du plaidoyer pour le mécénat de compétences

En 2023, Admical mène activement ses actions de **plaidoyer collectif** avec ses partenaires France générosités, le Centre Français des Fonds et Fondations, Le Mouvement associatif, Pro Bono Lab et l'Alliance pour le Mécénat de Compétences (AMC).

Les objectifs portés par la **Coordination Générosités** ont pu être atteints avec l'adoption de la Loi n° 2024-344 du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative.

Ce texte s'articule autour de deux objectifs et consacre des revendications portées depuis plusieurs années par le secteur.

Des dispositions pour encourager l'engagement associatif

- ✓ L'ouverture du mécénat de compétences aux entreprises de moins de 5 000 salariés et l'allongement de sa durée maximale de 2 à 3 ans.
- ✓ La possibilité pour les salariés de faire don sous forme monétisée de ses jours de congés et de repos non pris.
- ✓ L'élargissement de l'expérimentation du mécénat de compétences, ouverte par la loi 3DS du 21 février 2022 aux fonctionnaires de l'État et territoriaux pour 5 ans, à la fonction publique hospitalière.

Des dispositions pour simplifier la vie associative

- ✓ La simplification des conditions de prêts entre associations via des contrats de prêts approuvés par l'organe de direction de l'organisme prêteur.

" La Coordination Générosités, par le dialogue et la convergence de valeurs, a su dépasser les intérêts de ses membres et s'imposer dans le paysage philanthropique comme acteur essentiel du dialogue avec l'Etat. L'action collective porte ses fruits, avec une victoire importante en 2024 : l'adoption de la loi engagement bénévole et vie associative, qui entérine l'extension du mécénat de compétences et ouvre le don de jours de congés. Nous continuerons de porter nos propositions, de proposer des solutions novatrices et de favoriser un soutien continu et renouvelé de l'Etat aux acteurs privés de l'intérêt général. "

Marion Lelouvier, Présidente du Centre Français des Fonds et Fondations



Après un long parcours parlementaire, la proposition de loi a été adoptée en avril 2024.



Réprésenter

La charte de déontologie du mécénat d'entreprise se déploie en 2023

La charte de déontologie du mécénat d'entreprise est parue en octobre 2022. Elle pose quatre principes déclinés en **exigences opérationnelles** précises et simples d'appropriation :

- Gestion désintéressée des opérations de mécénat
- Respect mutuel mécène-porteur de projets
- Gestion rigoureuse et proportionnée des opérations de mécénat
- Communication transparente

La **campagne de signature** officielle a débuté en janvier 2023, avec **l'organisation d'entretiens** menés par le comité de pilotage et son binôme pilote constitué du Don en Confiance et d'Admical.



" En octobre 2022 paraissait la charte de déontologie du mécénat, résultat d'une collaboration entre Admical, Le Don en Confiance, les Entreprises pour la Cité et le Mouvement associatif, sous l'égide de la Coordination Générosités. Depuis, le comité de pilotage dont je fais partie conduit les auditions de structures mécènes souhaitant signer la charte. Auditions appréciées par nos interlocuteurs, que leurs pratiques satisfassent aux exigences de la charte ou qu'elles nécessitent des ajustements en vue de sa signature. Je suis convaincue que c'est une démarche de progrès qui est ainsi engagée, démarche nécessaire pour les structures mécènes et, au-delà, utile à tout le secteur associatif."

Nicole Villaeys, Conseillère du Président - personnalité qualifiée auprès du CA

En 2023, ce sont **8 entreprises** qui se sont portées signataires de la charte. Les entretiens continuent en 2024.



[Consulter la charte de déontologie](#)



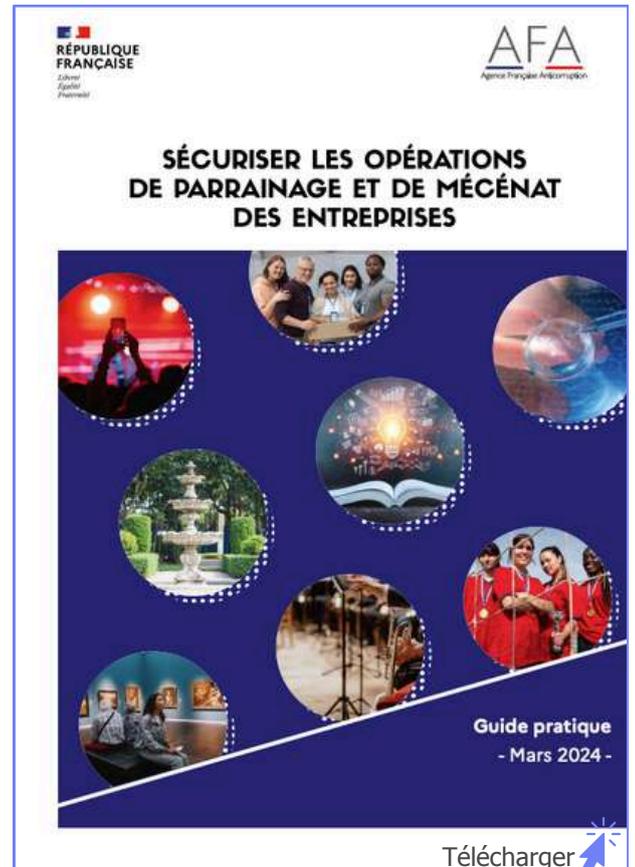


Réprésenter

Admical collabore avec l'AFA pour sécuriser les opérations de parrainage et de mécénat des entreprises

Publié fin mars 2024, le nouveau guide de l'agence française anticorruption (AFA) a pour objectif de sécuriser les opérations de parrainage et de mécénat, dont le poids financier a représenté plus de 2,3 milliards d'euros en 2021.

Ce guide pratique est le fruit d'une démarche collaborative de l'AFA à laquelle Admical a activement participé tout au long de l'année 2023. Répondant à une forte demande des entreprises, il a été élaboré par un groupe de travail interministériel, a été soumis à la consultation publique puis a été adapté aux commentaires des entreprises, afin que ses propositions tiennent compte des contraintes opérationnelles de celles-ci.



AVOIR DES RÉPONSES
SUR LES QUESTIONS
JURIDIQUES & FISCALES
& LE RESPECT DE LA
DÉONTOLOGIE

"Pour l'élaboration du guide pratique « Sécuriser les opérations de parrainage et de mécénat des entreprises », l'Agence française anticorruption (AFA) a réuni, à plusieurs occasions en 2023, un groupe de travail composé de représentants de ministères et d'organismes de promotion du mécénat, dont Admical. Lors de ces échanges, la participation de cette dernière a véritablement permis à tous de mieux appréhender la réalité du mécénat d'entreprises, et a ainsi contribué à la qualité du nouveau guide de l'AFA visant à protéger ces opérations du risque d'atteinte à la probité."

Paul Krembel, Chargé d'appui aux acteurs économiques
Agence française anticorruption





Réprésenter

Les contreparties au mécénat : un travail de groupe fructueux



[Télécharger](#)

Fruit du travail commun entre Admical, France générosités et le Centre Français des fonds et fondations, ce document paru en octobre 2023 vise à apporter les éclairages et bonnes pratiques nécessaires à la bonne gestion des contreparties dans le cadre des opérations de mécénat.

Dans cette fiche pratique, nous avons souhaité rappeler les règles juridiques et fiscales en y ajoutant des exemples pratiques et des recommandations.

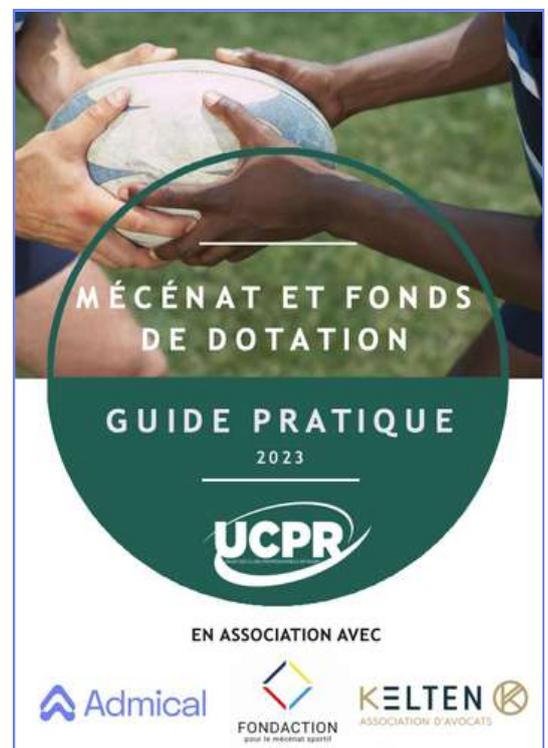
La publication de cette fiche pratique a ensuite donné lieu à l'organisation, en collaboration avec France générosités et le CFF, d'un atelier juridique spécial intitulé "Les contreparties du mécénat : sécurisez vos pratiques".

Ouvert aux adhérents de nos trois entités, cet évènement a réuni près de 240 participants qui ont pu poser l'ensemble de leurs questions sur ce sujet et avoir les retours d'expériences de trois structures intervenantes.

Fonds de dotation et mécénat dans le rugby professionnel : un guide pour tout comprendre

Admical a participé à la rédaction d'un guide paru en mars 2023 et porté par l'Union des Clubs Professionnels de Rugby (UCPR) destiné tant aux clubs ayant déjà constitué un fonds de dotation qu'à ceux qui l'envisagent.

Admical a pu apporter son analyse sur les chiffres clés et tendances du mécénat en France et dans le sport en particulier. Notre équipe juridique a également travaillé en binôme avec le cabinet Kelten pour proposer des schémas récapitulatifs sur les différentes règles juridiques et fiscales propres au mécénat, et plus spécifiquement aux fonds de dotation.



[Télécharger](#)

Communication & Sensibilisation



En 2023, notre **engagement envers la communication et la sensibilisation** s'est **renforcé** chez Admical, avec pour objectifs de soutenir la Communauté Admical et de promouvoir les valeurs du mécénat dans l'ensemble du secteur. Nous avons intensifié nos efforts pour diffuser largement notre message, **mettant en lumière les initiatives et les réussites de nos membres**, ainsi que les **avantages du mécénat d'entreprise** pour la société. Grâce à une communication claire et percutante sur nos réseaux et lors d'événements, nous avons contribué à élargir la portée et l'impact du mécénat, tout en renforçant notre rôle en tant que référence dans le domaine.

Déploiement de la nouvelle plateforme de marque

Nous renforçons notre image de marque en déployons une nouvelle identité visuelle colorée et peeps sur tous les canaux.



Dynamisation des réseaux sociaux

Nous commençons à mettre en place une stratégie de contenu qui répond aux besoins de notre réseau.



12 033 abonnés
à fin 2023
+16% vs. 2022



11 800 abonnés
à fin 2023

Suivez nous !

→ Cliquez sur les pictos

Création du blog Admical Carenews

Nous ouvrons nos fenêtres de communication chez Carenews, média incontournable du secteur de l'engagement.



Nous retrouver

Construction du nouveau site internet Admical

Nous bâtissons un site internet comme un véritable outil de connexion et de partage pour notre réseau d'adhérents et mécènes. Le site verra le jour fin 2024.



Partenariats & Collaborations



Admical s'engage résolument dans une démarche ambitieuse visant à transformer le paysage du mécénat en France. Forts de notre mission historique de développement du mécénat depuis plus de quatre décennies, **nous avons fixé des objectifs audacieux pour l'avenir**. Notre vision est claire : **multiplier par 10 le mécénat dans notre pays d'ici à 2030**. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il est impératif de mobiliser des ressources significatives et de construire des partenariats stratégiques solides.

"La mise en place depuis 2023 du dividende sociétal illustre combien nous considérons le mécénat comme un levier incontournable d'engagement pour les entreprises. Nous partageons avec Admical la conviction que l'avenir du mécénat passe par les territoires, le collectif et une vision du temps long. C'est pour cette raison que La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale a souhaité soutenir l'incubateur de mécénat collectif porté par Admical. Ce dispositif permet de constituer des collectifs d'entreprises mécènes solides répondant aux enjeux de leur territoire."



Nicolas Théry, Président de la Fondation Crédit Mutuel

JOUER COLLECTIF

En finançant Admical, nos partenaires et collaborateurs participent activement à cette transformation en devenant des acteurs-clés du changement dans le paysage du mécénat français. **Chaque contribution financière, chaque partenariat établi avec Admical contribue directement à façonner un avenir où le mécénat joue un rôle encore plus central dans le soutien aux initiatives d'intérêt général** et dans le développement socio-économique de notre société.



"On ne peut pas simplement considérer le mécénat comme un acquis, encore faut-il le faire vivre et l'incarner au quotidien. Être le mécène d'Admical est pour le groupe ADP une évidence, car sans eux la parole de l'ensemble des mécènes n'aurait pas le même poids auprès des institutionnels. Donc oui, mécéner le mécénat est une nécessité !"

Laure Kermen, Déléguée générale de la Fondation ADP, Grand Mécène d'Admical

RAPPORT FINANCIER

Le présent rapport financier offre une vue d'ensemble transparente et détaillée des ressources financières mobilisées par Admical au cours de l'exercice, reflétant notre engagement envers une gestion responsable et efficiente de nos fonds.



Bilan financier

L'exercice 2023 se caractérise par **une activité de 1 364K€ de recettes**, en **hausse de 6% par rapport à 2022**. Ces recettes proviennent à 80% des cotisations d'adhérents et du mécénat. Le solde des recettes est lié aux subventions et aux prestations de service, notamment le Mécènes Forum 2023. L'exercice 2023 fait ressortir une perte de -125K€. Pour rappel, le résultat 2022 s'établissait en positif à 96K€.

Le résultat négatif en 2023 s'explique par les choix d'investissement qui se poursuivent pour **assurer la transformation d'Admical au service de ses adhérents et du secteur du mécénat** :

- Le **renforcement indispensable de l'équipe d'Admical** avec une charge salariale passant de 623K€ en 2022 à 853K€ en 2023
- La **souscription d'un crédit-bail** de 95k€ auprès de BNPP 3 Step IT pour le financement de la transformation d'Admical (identité graphique, CRM et site internet). Cette solution permet à Admical une sérénité de gestion de sa trésorerie
- L'**augmentation du loyer au Philanthro-Lab** dû à la location d'un bureau privé, dans le but d'assurer une qualité de travail à l'ensemble de l'équipe d'Admical

La baisse de 80K€ des adhésions par-rapport à 2022 est compensée en partie par le **succès du Mécènes Forum édition 2023** qui a permis de générer un chiffre d'affaires exceptionnel de près de 60K€ HT.

Les hausses de charges sont également compensées par l'augmentation des ressources de mécénat. +100K€, soit une augmentation de plus de 20% par rapport à 2022, liée au soutien de nos Grands Mécènes ainsi qu'aux partenariats signés dans le cadre du Mécènes Forum (Fondation de France, Schneider Electric et Musée des Confluences) ainsi que le partenariat exceptionnel signé avec le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Sur le plan financier, la situation reste satisfaisante du fait de fonds propres qui s'élèvent à 528K€.

**BERNARD
LE MASSON**
TRÉSORIER



Bilan actif



Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	48 413	48 132	281	42 410
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				111 615
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 409	5 024	1 385	2 519
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 202		4 202	2 586
TOTAL I	59 024	53 157	5 867	159 130
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	106 500		106 500	76 117
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	135 586		135 586	362 698
Valeurs mobilières de placement	399 203		399 203	384 267
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	127 549		127 549	62 294
Charges constatées d'avance	11 752		11 752	50 978
TOTAL III	780 590		780 590	936 354
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	839 614	53 157	786 457	1 095 484

Bilan passif



Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	92 203	92 203
Autres réserves		
Report à nouveau	562 199	465 742
Excédent ou déficit de l'exercice	-125 486	96 458
Situation nette	528 916	654 402
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	528 916	654 402
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 279	124 405
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	68 431	75 239
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 830	1 238
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	166 000	240 200
TOTAL V	257 541	441 082
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	786 457	1 095 484

Compte de résultats (1/2)



Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	510 700	579 367
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	7	-453
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	182 748	84 625
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	86 000	112 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	10 000	12 500
Mécénats	575 000	445 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		720
Utilisations des fonds dédiés		50 000
Autres produits	72	833
TOTAL I	1 364 527	1 284 592
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	611 810	450 976
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	29 632	21 000
Salaires et traitements	608 376	471 429
Charges sociales	244 129	205 855
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 721	21 317
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 042	2 079
TOTAL II	1 500 710	1 172 656
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-136 183	111 936
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 736	11 737
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	10 736	11 737
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	10 736	11 737
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-125 447	123 672

Compte de résultats (2/2)



Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	264 812	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	264 812	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	114 694	24 807
Sur opérations en capital	150 158	2 407
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	264 851	27 215
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-39	-27 215
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 640 075	1 296 328
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 765 561	1 199 871
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-125 486	96 458

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	34 500	42 840
TOTAL	34 500	42 840
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	34 500	42 840
TOTAL	34 500	42 840

ÉQUIPE & GOUVERNANCE

Admical est organisée autour de trois grandes entités : le conseil d'administration, l'équipe terrain constituée par les salariés et les bénévoles. Faites connaissance avec les personnes qui œuvrent chacune au développement d'Admical !

DES PROJETS
À CONSTRUIRE

ENSEMBLE



La gouvernance

Mécènes, entrepreneurs, responsables de fondations, porteurs de projets, etc. Le conseil d'administration d'Admical est composé de personnalités actives et représentatives du secteur du mécénat et de l'intérêt général.



FRANÇOIS DEBIESSE
PRÉSIDENT



NICOLE VILLAEYS
CONSEILLÈRE DU PRÉSIDENT



LAURE KERMEN
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA
FONDATION GROUPE ADP, VICE
PRÉSIDENTE ADMICAL



DANIEL BRUNEAU
VICE-PRÉSIDENT DES PETITS
FRÈRES DES PAUVRES,
SÉCRÉTAIRE D'ADMICAL



**BERNARD LE
MASSON**
TRÉSORIER



OLIVIER DE GUERRE
PRÉSIDENT DE PHITRUST



OLIVIER BINDER
MEMBRE DE DROIT, ASSOCIÉ À
HERALD



LAURENCE LAMY
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA
FONDATION EDF



JEAN-YVES KACED
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
ET DU MÉCÉNAT DE L'OPÉRA
NATIONAL DE PARIS/AROP



**JAQUES EMMANUEL
SAULNIER**
DIRECTEUR ENGAGEMENT
CITOYEN - DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À
LA FONDATION TOTAL ENERGIES



ISABELLE DELAPLACE
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA
FONDATION FDJ



DIDIER JANOT
PRÉSIDENT DU CLUB
D'ENTREPRISES MÉCÈNES
PRISME



CLAIR VISENTINI
DIRECTRICE DU MÉCÉNAT ET DES
PARTENARIATS À LA CAISSE DES
DÉPÔTS



**CECILE JOUENNE-
LANNE**
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA
FONDATION GROUPE PRIMOIAL



BRUNO SALMON
VICE-PRÉSIDENT DE L'ADIE
(ASSOCIATION POUR LE DROIT À
L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE)



**ALAIN GRANGE-
CABANE**
MEMBRE DE DROIT, PRÉSIDENT
EXÉCUTIF DE L'ARMELADE



NATHALIE SAUVANET
RESPONSABLE DE LA PHILANTHROPIE
INDIVIDUELLE, BNP PARIBAS WEALTH
MANAGEMENT



CLEMENTINE FISCHER
RESPONSABLE ESG ET PHILANTHROPIE
CHEZ AXA

L'équipe salariée

Professionalisme, engagement, proximité et réactivité : dans le respect des valeurs qui fondent notre action, nous sommes une équipe pluridisciplinaire à votre service. Pour répondre à la diversité de vos problématiques, nous avons déployé un large éventail d'expertises. N'hésitez pas à nous contacter !



YANN QUEINDEC
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



ÉMILIE CRINON
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE



GUILLAUME HAJ-HUSSEIN
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT



ANITA BONNET
CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT



JULIE BOURDEL
DIRECTRICE DE LA
PROGRAMMATION
& DES ÉTUDES



ADÈLE DESMICHELLE
CHARGÉE DE PROGRAMMATION
ÉVÉNEMENTIELLE



DIANE ABEL
RESPONSABLE
BAROMÈTRE



DIANE COLOMBANI
DIRECTRICE JURIDIQUE
& AFFAIRES PUBLIQUES



FLORENCE CHAUTARD
DIRECTRICE COMMUNICATION
& RESPONSABLE PROJETS WEB



MARION BRUNEEL
RESPONSABLE
COMMUNICATION



MANON DAILLÈRE
CHARGÉE DE COMMUNICATION
TRANSVERSALE



MANGIE RÉMY
CHARGÉE DE COMMUNICATION
INSTITUT ADMICAL



SANDRA ASPERTI
RESPONSABLE
FORMATION



PERLE LAGIER
RESPONSABLE DU MÉCÉNAT
COLLECTIF & SPORTIF

Elles ont contribué au succès de l'année 2023 :

- CLARA LEMONNIER
- JUSTINE NEFF
- ÉLISE COSSON
- FATIMA AHAMADA
- MARION BAUDIN
- LÉA BARBETTE
- EMMANUELLE ROHOU
- PIERRE TROTSKY



Les délégués régionaux

Pour être au plus près des réalités du terrain, Admical fait appel à un réseau de bénévoles en région. Animés par un goût de l'intérêt général et du mécénat, ils possèdent une connaissance approfondie de leur territoire ainsi que des principaux acteurs impliqués dans les activités économiques et sociétales.



**ALICE DELOFFRE-
BLONDÉ**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ALICE PAGNEUX

LA RÉUNION



ANNE BEIGBEDER

NOUVELLE-AQUITAINE



CATHERINE GINESTE

PROVENCE-ALPES CÔTE-
D'AZUR



DELPHINE VALETTE

PROVENCE-ALPES-CÔTE-
D'AZUR



DIDIER JANOT

GRAND-EST



ERIK DECLERCO

NORMANDIE



FABIENNE SEGALA

NOUVELLE-AQUITAINE



FRANÇOIS SCHMITT

GRAND-EST



JULIE MAYER

HAUTS-DE-FRANCE



**KATIA TUDISCO
DAHMANI**

HAUTS-DE-FRANCE



LAURE MATHOULIN

NOUVELLE-AQUITAINE



MAEVA FROMIGA

NOUVELLE-AQUITAINE



**MARIANNE
GUYOT-SIONNEST**

NOUVELLE-AQUITAINE



MAIA DE MARTIN

OCCITANIE



MARIANNE CAMUS

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



MARIE MANSON

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



MARION SERVAIS

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Merci à nos mécènes

En faisant le choix de soutenir ou de s'associer aux projets d'Admical, nos mécènes et partenaires contribuent à connecter les acteurs et actrices du mécénat - porteurs de projets et mécènes - à permettre leur montée en compétences, à donner les moyens à Admical de porter la question du mécénat auprès des pouvoirs publics et à penser le mécénat de demain. Nous tenons à les remercier ici chaleureusement. Leur engagement à nos côtés nous conforte dans notre détermination et accompagne les efforts déployés pour faire du mécénat un véritable levier vers une société plus solidaire et équitable.

Véritables partenaires au quotidien, nos grands mécènes et bienfaiteurs soutiennent dans la durée la stratégie de développement d'Admical ainsi que ses évolutions.

Grands Mécènes



FONDATION
GROUPE ADP



FONDATION
BNP PARIBAS



Mécènes Bienfaiteurs

LVMH



Merci à nos partenaires

Partenaires institutionnels



Partenaires Incubateur



Partenaires Mécènes Forum 2023



Partenaires OpenLab



Partenaires Expertise

Dans le cadre de ses actions (études, événements, formation), Admical peut compter sur un réseau de partenaires engagés et experts sur les différents enjeux du mécénat et de l'intérêt général.



Coordination Générosités

Réunis autour de mêmes objectifs, ce collectif a notamment pour ambition de porter à une voix des messages forts auprès des pouvoirs publics afin de défendre notre secteur et renforcer les collaborations avec les institutions de l'état.



Expertise et convivialité
au service de l'intérêt général

Suivez-nous
sur nos réseaux sociaux
& notre site web



 Admical

